



**CAISSE DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE  
DES CLERCS ET EMPLOYES DES HUISSIERS DE JUSTICE**  
(Arrêté du 19 Mai 1961)

**Direction Générale**

*Suivi par : Monsieur Brûlé*

**Objet : Covid 19 – Mobilisation de la CARCO**

Paris, le 14 avril 2020

Chers Adhérents, Participants et Allocataires,

Soyez assurés que la Direction Générale ainsi que les équipes de la CARCO continuent de se mobiliser afin de vous accompagner en cette période difficile.

Durant le confinement, notre organisation vise à garantir la continuité des services et prestations en vous assurant les meilleurs délais de traitement.

Nous avons généralisé le recours au télétravail et mis en place un système de rotation de nos équipes qui permet à nos collaborateurs d'être présents par roulement, avec toutes les mesures de sécurité demandées par notre Gouvernement.

Le standard de l'Institution sera momentanément fermé le matin pendant cette période de confinement. Nous vous invitons à nous laisser vos messages à l'adresse mail : [contact@carcoehj.fr](mailto:contact@carcoehj.fr).

Veuillez agréer, chers Adhérents, Participants et Allocataires, l'expression de mes salutations distinguées.

**Directeur Général**  
Monsieur BRULÉ

---

**Siège social : 15, avenue de l'Opéra 75001 Paris**

Tél : 01.40.39.92.84 Fax : 01.42.21.44.13

SIREN : 784 394 777 – Code NAF : 8430B – N° de TVA Intracommunautaire : FR39 784 394 777